



# Participer au Concours National de la Résistance et de la Déportation en 2016/2017

publié le 12/07/2016 - mis à jour le 23/12/2017

## Descriptif :

La thématique retenue pour la prochaine année scolaire permet d'envisager un projet collaboratif entre enseignants d'histoire géographie généralement porteurs du projet et professeurs d'allemand.

Contrairement à une idée fortement répandue, le **Concours National de la Résistance et de la Déportation** n'est pas réservé exclusivement aux professeurs d'histoire géographie. Les enseignants d'allemand peuvent apporter leur pierre à l'édifice et enrichir les productions et réflexions collectives des élèves.

C'est d'ailleurs ce qui est stipulé dans l'article du [BO n°26 du 30 juin 2016](#) consacré à l'édition 2016/2017 du CNRD. On peut y lire :

*" fortement adossé aux programmes d'histoire et de géographie, doté d'une composante civique forte, le concours s'inscrit dans la continuité des apprentissages et **sa préparation peut réunir plusieurs disciplines**. Dans ce cadre, il est une **composante essentielle du parcours citoyen** défini par la circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016 publiée au BO du 23 juin 2016."*

Le CNRD fait du reste cette année l'objet d'une **rénovation**.

*"Il est désormais **ouvert à un plus grand nombre d'élèves et d'établissements** (élèves des classes de troisième uniquement ; tous les élèves de lycée à l'exception des formations post-baccalauréat). Les **modalités de participation au concours** sont, en outre, **simplifiées**. Par ailleurs, le pilotage national et territorial du concours évolue également, avec l'implication du recteur d'académie au cœur du dispositif et l'intégration de nouveaux partenaires susceptibles de donner à cette action éducative une plus grande visibilité. C'est enfin la recherche d'une **meilleure valorisation de la participation des élèves**."*

Le jury national du CNRD a arrêté le **thème** suivant pour l'édition 2016/2017 : « **La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi** ».

Pour plus d'informations à ce sujet, on pourra consulter le site [Éduscol](#) et le [portail officiel du concours](#), réalisé et animé par Canopé.

Cet espace est destiné à référencer les **informations officielles, les ressources et les outils pédagogiques** utiles aux candidats.

Le concours comporte **quatre catégories de participation** :

- première catégorie : classes de tous les lycées (et assimilées) - **réalisation d'un devoir individuel en classe**, lors d'une épreuve de 3 heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel ;
- deuxième catégorie : classes de tous les lycées (et assimilées) - **réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel** ;
- troisième catégorie : classes de troisième (et assimilées) - rédaction d'un devoir individuel en classe, lors d'une épreuve de 2 heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel ;
- quatrième catégorie : classes de troisième (et assimilées) - réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez consulter l'article diffusé par le [pôle civique de l'académie de Poitiers](#) et prendre l'attache des [correspondants départementaux](#) du CNRD.

